

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2017/n° 24/7.1/23-03/1

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	21	26

SEANCE DU 23 MARS 2017

Date de la convocation : 13-03-2017
Date de l'affichage : 17-03-2017

L'an deux mille dix-sept,

Le VINGT TROIS MARS à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents : Pierre MAUMEJEAN, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Hélène THELENE, Sabine ROUS, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Stéphane PIGNAN.

Absent ayant donné procuration :

M. LEBLANC à A. BAILLIEU

V. BONVICINI à J. SOLEYROL

O. BERTRAND à H. THELENE

M. CHAREYRE à N. THEODOSE

G. BER à C. BONATO

Absents: A. JACINTO – A. FOUREL – G. TRAULLET

Secrétaire de séance : JC BASCHIOU

OBJET :

BUDGET 2017

COMMUNE

DM n° 1

Rapporteur : J. SOLEYROL

Une erreur de frappe s'est glissée dans le BP 2017 de la Commune. Afin de la rectifier, il est proposé au conseil municipal d'adopter les modifications de crédits reprises ci-dessous :

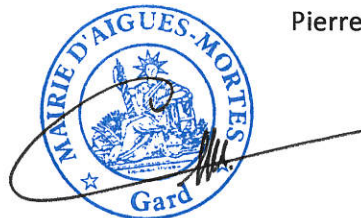
- Article 775 : Produits des cessions d'immo : - 15 000 €
- Article 7788 : Produits exceptionnels divers : + 15 000 €

Le conseil municipal est invité à délibérer

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité

- adopte la proposition.

Le Maire,
Pierre Maumejean



Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 27-03-2017

- date d'affichage : 27-03-2017